



Fédération des Associations des Parents d'élèves du canton de Fribourg

AG de la FAPEF Lundi 21 novembre 2022 à 19h30

Organisée par APEBM
Ecole Condémine, Bulle

Présents : Isabelle Colliard (APEBM), Véronique Bassenne (APESV), Jean-Maurice Uldry (APEBM), Susana Roulin (APECH), Elsa Brandt (APEBM), Christelle Locher (APEBM)

Excusés : Isabelle Nicolet-Pachoud (APEBM), Valérie Sottas (APECH), Kristina Serra (APEBM)

La présidente, Isabelle Colliard, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. PV assemblée générale du 11.11.21
3. Rapport d'activités 2022
4. ~~Modification des statuts~~
5. Comptes 2021
6. Rapport des réviseurs et approbation des comptes 2021
7. Budget 2022
8. Elections et démissions
9. Divers

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié avec la suppression de la modification statuts, il s'agit d'une erreur.

2. PV assemblée générale du 11.11.21

Le PV a été envoyé par mail l'année dernière après l'assemblée et était à disposition sur notre site internet. Le procès-verbal est approuvé.

ASSEMBLEE GENERALE FAPEF LUNDI 21 NOVEMBRE 2022 À 19h30

OUVERT A TOUS, GRATUIT

Salle polyvalente de la Condémine, bâtiment du Frêne
Rue de la Condémine 32, 1630 Bulle

Ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. PV assemblée générale du 11.11.21
3. Rapport d'activités 2021
4. Modification des statuts
5. Comptes 2021
6. Rapport des réviseurs et approbation des comptes 2021
7. Budget 2022
8. Elections et démissions
9. Divers

Suivi d'une conférence à 20h00 :

« Syndrome d'Asperger, trouble du spectre de l'autisme »

Présentée par Orlane Tremblay



En cas de crise ou de difficultés, Orlane Tremblay, enseignante spécialisée canadienne, propose une nouvelle prestation adaptée basée sur une approche concrète et actuelle. Les sujets suivants seront abordés :

- Caractéristiques générales
- Impacts sur la scolarité
- Outils concrets utilisés

Inscriptions : [Ouvert à tous](#)

Organisée par :



Association parents d'élèves
de Bulle-Morlon



3. Rapport d'activités 2022

Associations-membres de la FAPEF

Fédération des associations de parents d'élèves du Canton de Fribourg (FAPEF)																
Liste des membres																
Nom de l'APE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Nombre de membres en 2021	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Montant 2021
Association Dyspraxique Fribourg	9	9	9	8	9	12	12	60	27	27	27	24	24	36	36	180
Association Dyslexie Suisse-Romande ADSR	84	84	84	84	84	84	84	plus de 84	250	240	250	250	250	250	250	250
APE Belfaux	84	84	84	84	84	84	84	plus de 84	250	250	250	250	250	250	250	250
Association de parents de la région du Gbloux (APRG)	57	70	84	84	84	50	15	15	171	210	250	250	250	150	45	45
APE La Sonnaz	X	X	17	17	18	18	18	démission	X	X	51	51	54	54	54	0
Association des parents d'élèves de Bulle-Morlon	X	X	11	20	35	30	30	30	X	X	33	60	105	90	90	90
APE Corbières-Hauteville	X	X	X	X	25	33	19	19	X	X	X	X	75	99	57	57
APESV Sâles-Vaulruz	X	X	X	X	X	17	17	17	x	x	x	x	x	x	51	51
Nombre membres/montants	557	560	598	473	512	328	279	141	698	727	834	885	1 008	929	833	923
Nombre d'APE à LA FAPEF		9	11	10	10	10	8	8								

En 2021, la FAPEF compte 8 APE locales comme l'année dernière soit 309 membres.
 En 2020, nous avons 279 membres, nous passons à 309 en 2021.
 L'APE de Belfaux a annoncé sa démission pour 2022.

La présidente profite de l'occasion de rappeler l'intérêt à être membre de la fédération qui permet d'agir au niveau cantonal, entre autres pour être l'interlocuteur au niveau de la DFAC et pour répondre aux consultations cantonales.

Janvier 2022 : l'association préconise une rentrée scolaire en présentiel pour le bien-être des enfants et des parents. Forum RTS

La FAPEF souhaite une reprise en présentiel pour la rentrée après les vacances de Noël. Tous les parents ne peuvent pas faire du télétravail. Problématique des élèves du CO qui se retrouvent seuls à la maison, de nombreux décrochages ont été constatés après le confinement.



Janvier 2022 : Les élèves ont su rebondir face aux contraintes/ La Télé

La FAPEF salue le retour en présentiel des élèves et les 3 semaines avec masques a porté ses fruits. Les camps de skis ont pu être maintenus avec un test salivaire.



Février 2022 : L'obligation du port du masque dans les classes de 3 à 8H est levée

L'obligation du port du masque dans les classes de 3 à 8H est officiellement levée ce lundi. Après trois semaines où parents et élèves ont joué le jeu, les résultats semblent être au rendez-vous. Tous apprécient un retour à un plus grand confort.



Mars 2022 : Education numérique

DES CRAINTES CHEZ LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

Les représentantes des parents et des enseignants saluent la stratégie cantonale en matière d'éducation numérique de l'école obligatoire, présentée hier par la Direction de la formation et des affaires culturelles. Elles reconnaissent que cette évolution est inéluctable et qu'il est nécessaire de gommer les disparités entre les cercles scolaires, afin que tous les élèves bénéficient des mêmes conditions. Mais de nombreuses questions demeurent. Présidente de la Fédération des associations des parents d'élèves du canton de Fribourg, Isabelle Colliard se demande par exemple s'il est nécessaire d'introduire des tablettes dans les classes de 1H à 4H, soit pour les plus petits. Elle relève également l'importance de veiller à la formation des enseignants. «L'éducation numérique dépendra beaucoup d'eux, de la qualité de leur formation et de leur bonne volonté», relève-t-elle. A ce propos, Claire Spring et Raphaëlle Giossi, coprésidentes de la Société pédagogique fribourgeoise francophone, émettent déjà des doutes. «Certains de nos collègues sont formés pour ensuite former les autres enseignants. Mais il y a encore beaucoup de flou, et certains sont déjà venus nous voir pour nous en parler. Pour eux, la méthodologie serait peu claire, et ils redoutent déjà de ne pas avoir suffisamment de temps pour former ensuite tous les enseignants», déclarent-elles. Elles se demandent également quelle discipline fera les frais de l'introduction de l'éducation numérique dans l'horaire. «Ce projet, c'est un gros bateau. Mais c'est aussi un concept de plus que nous devons intégrer, et nous espérons qu'il n'éluera pas les autres priorités pour l'école», relèvent-elles. MAG

Juin 2022 : Communiqué de presse Réponse à la consultation stratégie d'éducation numérique cantonale



COMMUNIQUE DE PRESSE :

Stratégie d'éducation numérique cantonale et projet de loi relatif à l'adaptation de la loi scolaire faisant suite à l'adoption de la motion 2019-GC-139 - Consultation - 182/SBS/LL/HS/lc/491

La FAPEF s'oppose fermement à la stratégie éducation numérique de l'école obligatoire et spécialisée du canton de Fribourg. Dans le résumé de l'introduction, il est stipulé que le *canton a rapidement souhaité inclure au programme scolaire les technologies de l'information et de la communication*. Le terme rapidement démontre clairement que cette stratégie n'est pas réfléchie, mais faite dans l'urgence. Alors que la relation humaine est fondamentale dans l'enseignement, une barrière d'écrans vient saper la communication et le lien enseignant-étudiants.

Comme on a pu le constater dans l'obligation de fournir aux élèves du S2 un ordinateur en première année, l'Etat met la charrue avant les boeufs. Un groupe de travail d'accompagnement à la numérisation au S2 a été constitué après la mise en application de l'obligation sous l'impulsion des parents et enseignants. Nous ne souhaitons pas que le canton réitère l'erreur de donner aux élèves le matériel avant d'avoir réfléchi à la mise en œuvre.

Au niveau sanitaire des études scientifiques internationales démontrent les effets délétères des écrans (retard dans le développement du cerveau, problèmes d'addiction, de concentration, ...). Il est en outre reconnu qu'un ordinateur portable ne doit pas être utilisé en continu plus de deux heures, car l'écran est trop petit et non réglable en hauteur. Que dire enfin du rayonnement très intense auxquels seront soumis les étudiants ?

La FAPEF favoriserait la variante 2 qui laisse une autonomie aux communes et ainsi permet de garder une « Identité scolaire et communale ». Elle nous semble plus en lien avec une philosophie de consommation locale et établissement de réseaux locaux. Un inventaire des installations existantes devrait être fait pour voir les besoins de chaque commune et trouver une équité de traitement dans tout le canton. Une proposition quant au recyclage des appareils après 5 ans ou une revente en 2^{ème} main devrait être proposée.

Pour rappel, l'école a pour mission d'enseigner des connaissances multidimensionnelles afin de permettre à chaque enfant d'être un acteur conscient de la société de demain. Or l'écologie et la consommation consciente qui semblent se profiler pour maintenir une vie humaine sur terre ne sont absolument pas pris en compte. De plus l'école n'a pas à formater les enfants aux besoins des industries de demain.

Au vu de ce qui précède la FAPEF s'oppose à cette stratégie irréfléchie et dans l'urgence.

La FAPEF demande :

- que le Conseil d'Etat revoit cette stratégie
- qu'un groupe de travail soit mis en place avec tous les acteurs touchés par le numérique
- qu'une analyse soit faite pour quantifier les besoins de tous les intervenants



La Tour-de-Trême, le 27 Juin 2022
Isabelle Colliard, Présidente FAPEF
079/431.88.30
fapefribourg@gmail.com

Juin 2022

Obligée de s'endetter parce que ses enfants vont à l'école

« Véronique se bat depuis des mois pour trouver une solution, sans succès. «J'ai un sentiment d'impuissance et d'injustice. Sur le principe, l'école obligatoire doit être gratuite. Mais on m'oblige à m'endetter ou à demander la charité alors que je travaille. Et quand je demande des explications, soit on ne me répond pas, soit on me dit qu'on ne peut rien y faire», s'insurge-t-elle. Isabelle Colliard, la présidente de la Fédération des associations des parents d'élèves du canton de Fribourg, s'insurge contre cette situation. «C'est un véritable scandale! À Morat ou Romont, dans de telles situations, les enfants sont autorisés à pique-niquer. Il n'y a qu'en Veveyse et en Gruyère où cela est, soi-disant, impossible.»

La FAPEF s'est engagé pour que les élèves puissent apporter une boîte repas depuis la maison sur tout le canton de Fribourg en écrivant un courrier à l'association des communes Fribourgeoises et ensuite à la conférence des Préfets. L'affaire est toujours en suspens, mais la FAPEF continuera le combat.

acf-fgv

association des communes fribourgeoises
friburger gemeindeverband

Fédération des Associations de Parents
d'élèves du canton de Fribourg AFEP
Mme Isabelle Colliard Présidente
Rue du Grand Clos 10
1630 La Tour-de-Trême

St-Aubin, le 6 juillet 2022

Repas de midi dans les cycles d'orientation

Madame la Présidente,

Votre courrier du 4 juillet concernant la thématique citée en titre a retenu notre meilleure attention. Nous vous en remercions.

Comme association de droit privé, l'Association des Communes Fribourgeoises n'a aucune autorité sur ses membres et la leur réserve. Cette question relève particulièrement de l'autonomie communale, à savoir des associations de communes de cycles d'orientation.

Dès lors, nous vous prions de vous adresser à M. Willy Schorderet, Président de la Conférence des Préfets. Selon contact du jour et son accord, nous le remercions d'assurer la coordination, comme Président d'une association de CO avec les autres présidents d'associations de CO du canton de Fribourg, afin de vous répondre.

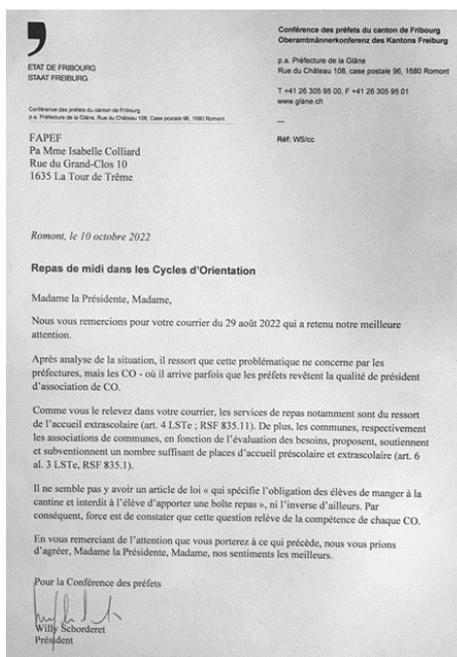
En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre parfaite considération.

ASSOCIATION DES COMMUNES FRIBOURGEOISES

David Fattebert
Président



Micheline Guerry-Berchier
Directrice



Août 2022

Rentrée scolaire : chaque élève amène son ordinateur

Isabelle Colliard relève aussi une autre difficulté. «Il y a le problème du poids et des dimensions d'un ordinateur que l'élève doit emmener quotidiennement dans son sac. Ma fille étant concernée par cette directive, je parle par expérience. Après un bref tour des différents ordinateurs portables sur le marché, il n'y a qu'avec un Mac qu'on arrive à un poids léger. J'en ai trouvé un à 300 grammes contre 2,5 kilos pour mon PC portable.» Et d'ajouter: «Ces ordinateurs légers, on n'en trouve pas en dessous de 1000 francs. Et c'est là que les disparités apparaissent.»

«Les familles qui ont les moyens vont acheter des ordinateurs de meilleure qualité»

Isabelle Colliard

Cette introduction ne fait pas que des heureux. Surtout du côté des parents d'élèves. Isabelle Colliard, présidente de la Fédération des associations des parents d'élèves du canton de Fribourg (FAPEF), porte ainsi la voix de certains parents peu convaincus. Selon elle, cette règle va engendrer des disparités importantes entre élèves. «Les familles qui ont les moyens vont acheter des ordinateurs de meilleure qualité. Afin d'éviter ce problème, nous avons demandé que ce soit l'Etat qui achète les mêmes ordinateurs pour tous les élèves et que chaque famille paie ensuite le même montant.» Mais l'idée de la FAPEF n'a pas convaincu les autorités.

Octobre 2022

Le bus des écoliers de la Maula, à Romont, viole le droit fédéral

Le Tribunal cantonal observe que cette «ligne» TPF est en fait une course dédiée aux écoliers, où il n'est pas permis de voyager debout. La commune doit mettre sur pied «un transport scolaire gratuit» et «conforme». Des associations de parents vont se créer pour défendre le droit aux transports sécurisés.

Liste des conseils des parents

DFAC a demandé aux communes de mettre sur leur site la composition, ainsi qu'un mail de contact. La FAPEF veillera à ce que les communes tiennent leurs engagements

4. Comptes 2020

PRODUITS	COMPTES	COMPTES	BUDGET
	2020	2021	2021
Cotisations	800.00	192.00	1 050.00
Frais remboursés par FAPERT		217.40	
Essai TWINT		0.20	
Total des produits	800.00	409.60	1 050.00
CHARGES			
Frais banque	39.70	36.00	40.00
Cotisations FAPERT		payée 2022	140.00
Site internet		8.85	120.00
Frais administratifs	39.80	41.95	100.00
AG FAPEF	99.85	695.95	200.00
Comités FAPEF			100.00
Comités FAPERT	80.50	19.10	100.00
BYOD		16.80	
Soirée Hugo Stern		110.50	
Assises romandes SER		116.60	
Journée Pro Familia		150.00	
Divers			
Total des charges	259.85	1195.75	800.00
RESULTAT	540.15	-786.15	250.00
		Résultat effectif perte fr. 55.15	
ACTIFS			
Compte Raiffeisen	6 245.32	5 459.17	
TOTAL DES ACTIFS	6 245.32	5 459.17	

La présidente remercie la caissière Valérie Sottas pour l'envoi et la gestion des cotisations. La perte nette de l'exercice s'élève à 786.15. Le solde des cotisations 2021 ayant été encaissées en 2022 pour un total de fr. 731.- diminue la perte effective, ce qui fait une perte de fr. 55.15.

5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2021



Fédération des Associations des Parents
d'élèves du canton de Fribourg

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

De la période du 1^{er} janvier 2021 au 31
décembre 2021

Mesdames, Messieurs,
En date du 14 novembre 2022, nous avons procédé à la vérification des comptes de la Fédération des Associations des Parents d'élèves du canton de Fribourg pour la période susmentionnée. Nous avons pu constater que les écritures concordent avec les pièces justificatives et que la comptabilité est tenue avec grand soin et clarté. La perte nette de l'exercice s'élève à 786.15. Le solde des cotisations 2021 ayant été encaissées en 2022 pour un total de fr. 731.- diminue la perte effective, ce qui fait une perte de fr. 55.15. Le solde du compte bancaire au 31 décembre 2021 de la Fédération se monte Fr. 5'459.17. Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, et d'en donner décharge à la caissière Mme Valérie Sottas.

Cindy Levrat Olivier

Colliard

Les vérificateur/trice :

La Tour-de-Trême, le 14 novembre 2022

En l'absence des deux vérificateurs, la présidente lit le rapport des vérificateurs.

En date du 14 novembre, Mme Cindy Levrat et M. Olivier Colliard ont analysé les comptes de la FAPEF présentés par Mme Colliard avec une perte de fr. 816.15.

Mme Levrat et M. Colliard propose d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière Mme Valérie Sottas.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Budget 2021

PRODUITS	COMPTES	BUDGET	BUDGET
	2021	2021	2022
Cotisations 2021			731.00
Cotisations 2022	192.00	1 050.00	673.00
Frais remboursés par FAPERT	217.40		
Essai TWINT	0.20		
Total des produits	409.60	1 050.00	1 404.00
CHARGES			
Frais banque	36.00	40.00	40.00
Cotisations FAPERT	payée 2022	140.00	280.00
Site internet	8.85	120.00	240.00
Frais administratifs	41.95	100.00	100.00
AG FAPEF	695.95	200.00	200.00
Comités FAPEF		100.00	
Comités FAPERT	19.10	100.00	100.00
BYOD	16.80		
Soirée Hugo Stern	110.50		
Assises romandes SER	116.60		
Journée Pro Familia	150.00		
Divers			
Total des charges	1195.75	800.00	960.00
RESULTAT	-786.15	250.00	444.00

Pas de dépenses spéciales pour 2022.

7. Elections et démissions

APE Belfaux

L'APE Belfaux a annoncé sa démission pour 2022.

Elections

Nous sommes en période d'élection, Valérie se représente comme caissière et Isabelle souhaite continuer la présidence. Le poste de secrétaire reste toujours à repouvoir.

La Présidente et la caissière sont réélues.

Isabelle Colliard a été élue en mai 2022 à la présidence de la FAPERT, Fédération des associations des parents d'élèves de la suisse romande et du Tessin.

Voici les associations qui vont être fondées ces prochains mois :

- Cheyres
- Intyamom
- Romont
- Les Paccots

Commission d'éducation routière à l'école

Mme Valérie Sottas APECH a été nommée présidente de la commission d'éducation routière.

8. Divers

La FAPEF prendra contact avec M. Stern et Mme la Conseillère d'Etat pour obtenir une rencontre en 2023 pour discuter des problématiques suivantes :

- Possibilité de mettre en place le Module 20 heures pour les autistes
- possibilité d'apporter une boîte pique-nique dans les CO de tout le canton
- mise en place de l'éducation numérique
- liste des conseils des parents
- problématiques des transports des élèves
- répondants DYS dans les CO
- politique mise en place de remplaçants en cas de maladie d'enseignant CO

La commission d'éducation routière a demandé à notre association de transmettre ces informations aux parents pour l'utilisation des trottinettes électriques :

- interdites aux enfants de moins de 14 ans
- permis pour les enfants de 14 à 16 ans
- session d'information pour les élèves de 10H.

Assemblée générale 2023

Lundi 13 novembre 2023

Conférence CO Bulle Intimidation et harcèlement en milieu scolaire

L'assemblée générale est levée à 20h00.

La Tour-de-Trême, le 21 novembre 2022

La Présidente-secrétaire :

Isabelle Colliard



La Caissière

Valérie Sottas



	Modèle	Catégorie	Vitesse Max	Poids Max	Poids recommandation	Age Min	Catégorie de permis	Etat de l'engin	Pré-requis	Conditions de		
										Trottoir	Voie verte	Route publique
AUTORISÉES	Skateboard	Autosport	20 km/h	2000 W	Oui	14 ans	14-17	Complet	Même règles que la voie verte	Non	Oui	Oui
	Trottinette électrique à pied	Autosport	20 km/h	300 W	Non	14 ans	14-17	Complet	Même règles que la voie verte	Non	Oui	Oui
AUTORISÉES SANS PERMIS	E-bike "norm"	Autosport	20 km/h	300 W	Non	14 ans	14-17	Complet	Même règles que la voie verte	Non	Oui	Oui
	E-bike "sport"	Autosport	40 km/h	500 W	Oui	14 ans	14-17	Complet	Même règles que la voie verte	Non	Oui	Oui
NON AUTORISÉES	Skateboard	Autosport	***	***	***	***	***	Complet	Usage sur terrain privé seulement	Non	Non	Non
	Roller	Autosport	***	***	***	***	***	Complet	Usage sur terrain privé seulement	Non	Non	Non
	Skateboard	Autosport	***	***	***	***	***	Complet	Usage sur terrain privé seulement	Non	Non	Non



CONFERENCE

LUNDI 27 FEVRIER 2023 à 20h00

OUVERT A TOUS, GRATUIT

Aula du CO de Bulle
Rue de la Léchère 40

« Soirée Intimidation-harcèlement
entre pairs en contexte scolaire »

Présentée par Anne-France Guillaume, REPER
Isabelle Toffi, brigade des mineurs

Le harcèlement-intimidation entre élèves en milieu scolaire est une problématique complexe prise très au sérieux par l'école. Il n'est pas rare que des épisodes d'intimidation se passent agaçants dans le monde romand. Cette forme de violence touche autant les petits que les plus grands. Elle nécessite d'être expliquée et située parmi les violences en contexte scolaire, afin d'assurer une prise en charge adéquate.

- Comment le prévenir ?
- Comment déceler une souffrance en lien avec une situation d'intimidation chez ses enfants ?
- Comment l'aider ?
- Que faire en tant que parents ?
- Que dit la loi ?

Organisée par : conseil des parents des CO de la Gruyère
conseilsparents@co-gruyere.ch

En collaboration avec les Directions d'école